



REVUE DE PRESSE

Vendredi 16 mars 2018



«Dave» le policier

Ne tombez pas dans le panneau!

«C'est mieux qu'un radar et cela coûte moins cher à la ville.» Véronique Besse, la maire des Herbiers, en Vendée, est ravie de ses nouvelles recrues. La police municipale de la commune a déboursé près de 1.000 euros pour concevoir deux silhouettes grandeur nature. Deux «Dave» pour Dispositif anti-vitesse excessive, rapporte France 3 Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit tout simplement de silhouettes à taille humaine en aluminium (Capture d'écran) ressemblant à s'y méprendre à de vrais policiers. Testés en Belgique depuis 2014, ces leurres feraient baisser la vitesse de 5 km/h et chuter le taux d'infractions de 50% selon la sécurité routière belge. La ville des Herbiers est donc



équipée de deux «Dave» depuis la semaine dernière, de nouveaux collègues pour les vrais policiers. «Il n'est pas très causant, mais il nous rend bien service. Il complète notre action qui, elle, peut être répressive. Lui, il a une action 100% préventive», explique Hervé Pertont, le chef de la police

municipale des Herbiers. La municipalité espère ainsi modifier durablement les comportements des automobilistes. «Ça peut faire peur au premier coup mais après quand ils seront habitués...», s'interroge déjà un habitant. Même si ces deux leurres sont changés de place tous les jours.

Le chiffre

3.000€

C'est le prix à payer pour avoir trop travaillé! Le propriétaire d'une boulangerie à Lusigny-sur-Barse, petit village touristique de 2.000 habitants dans l'Aube, a écopé d'une amende de 3.000 euros pour avoir ouvert son commerce sept jour sur sept l'été dernier alors que la réglementation lui impose normalement un jour de fermeture hebdomadaire. La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi n'a pas voulu entendre parler de dérogation. Les habitants du village ont, eux, lancé une pétition de soutien à leur jeune boulanger.

L'infographie

C'est la Journée du sommeil: comment dorment les Français ?

Le temps de sommeil des Français



85%

des Français dorment moins de 8h par nuit

16% des femmes dorment plus de 8h par nuit

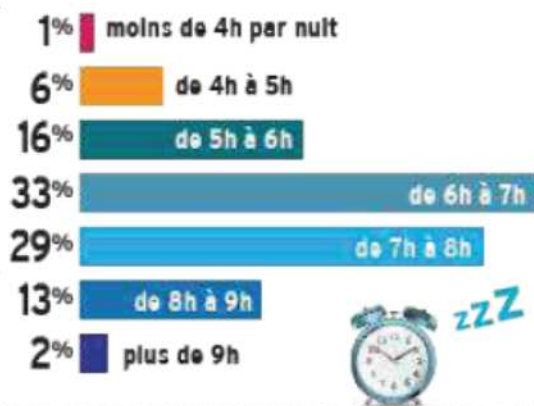
contre **11%** des hommes

9% des hommes sont des petits dormeurs moins de 5h par nuit

44% des 18-24 ans dorment entre 7h et 8h par nuit



4% des 18-24 ans sont insomniaques et dorment moins de 4h par nuit



Le confort du sommeil a un prix



3% des Français déclarent avoir contracté un crédit pour s'offrir leur lit actuel

Source : étude CSA pour Franfinance réalisée entre le 06 et le 08 mars sur un échantillon de 1.008 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

INFOGRAPHIE CL

■ Entre 1 800 et 2 500 retraités ont manifesté hier à Angoulême contre la hausse de la CSG et pour exprimer un ras-le-bol plus général ■ C'était, dit-on, une participation historique en Charente.



Les rangs étaient très serrés hier parmi les manifestants, exaspérés par une ponction dans un contexte déjà lourd de gel des retraites depuis des années.

Photos Majid Bouzzit

La double peine quand on est en maison de retraite

Le fils de 63 ans n'est pas vraiment impacté par la hausse de la CSG. Mais le père de 93 ans, si. Et pas qu'un peu. Jean-Marc Urbanik, de Fouquebrune, a fait le calcul de la situation paternelle qui pourrait être celle de beaucoup d'autres pensionnaires d'établissements pour personnes âgées, dépendantes ou non. «Sa retraite d'ouvrier, initialement de 1 800 € avec la réversion de ma mère décédée, a été diminuée de 70 € par mois. Sachant qu'il en faut 2 139 pour subvenir à ses besoins et principalement payer la maison de retraite, la hausse de la CSG a encore creusé le trou.» Il manque désormais 506 € tous les mois pour équilibrer le train de vie somme toute bien modeste du nonagénaire. «Pour l'instant, c'est la vente de la maison de famille de Soyaux que mes parents avaient fait construire en 1955 qui permet de combler le trou.» Mais «dans trois ans», les 100 000 € de la transaction y seront passés. «Ma sœur et moi prendrons le relais, sur nos revenus personnels.» «On nous assassine financièrement dans ce pays», grogne Jean, le père, estimant qu'il voudrait presque mieux «mourir que de voir ça».

Pas de retraite pour leur colère

Benoît CAURETTE
b.caurette@charenteinfo.fr

Au milieu du cortège des têtes poivres et sel ou tout à fait blanches, une petite fille. Hier à Angoulême, un peu perdue dans les rangs des 2 500 retraités revendiqués par les organisations syndicales (1 800 selon la police), elle n'a finalement pas osé. Pas voulu tenir la pancarte. Alors c'est papy qui le fait. Avec ces mots qui veulent en dire long sur un malaise plus profond qu'il n'y paraît: «Messieurs Macron et Philippe, je suis en manif avec mon papy et ma mamie, ils ne peuvent accepter cette hausse injuste de la CSG. Des fois, ils aident papa et

maman en fin de mois.» Façon de dire que les retraités peuvent aussi avoir des charges là où on ne les attend plus et que le moindre euro prélevé n'est pas sans conséquences.

«Les retraités exercent déjà la solidarité»

«75 € de moins tous les mois sur nos retraites cumulées de 2 500 €, c'est un chariot de moins au supermarché et en effet ce que nous ne donnerons plus à nos enfants, dit le grand-père, Régis Oheix, ancien de chez Renault Angoulême aujourd'hui domicilié en Dordogne, à dix minutes de Villebois. Bien sûr, on n'est pas obligés de les aider, mais on reste des parents. Et

comme ils n'ont pas de gros salaires et des enfants à élever, c'est de toute façon la moindre des choses.»

Une preuve aussi que «les retraités exercent déjà la solidarité qui leur est demandée par Macron», estime Jacques Thibault, ancien leader de la CGT en Charente entre 1985 et 1997 et toujours mobilisé dans les rangs des seniors. Pour lui d'ailleurs, le rassemblement d'hier était, avec trois fois plus de participants que les 700 de fin septembre, «historique dans le département pour une manif de retraités». «D'habitude, quand je m'aperçois que je connais tout le monde, je me dis bon, on est entre nous. Mais là, non, vraiment.» Parmi les néomanifestants, Alain, de Chasseneuil, bientôt 80 ans,

bat pour la première fois le pavé. Pour cet ancien préparateur en pharmacie, le prélèvement des 1,7 % ne va pas changer la face du monde. «C'est cinq pleins de mon camping-car, ironise-t-il. Clairement, ça ne va pas m'empêcher de manger, mais c'est contre le principe que je m'indigne. Ce n'est pas normal qu'on tape toujours sur la classe moyenne. Du reste, je ne supporte pas qu'on gouverne par ordonnances.» Derrière le prétexte de la hausse de la CSG, c'est tout un «sentiment d'injustice» que les retraités sont venus fustiger dans les rues d'Angoulême, de la place Hergé à la préfecture. «Les gens ne s'y trompent pas, le malaise est profond», estime

Michel, retraité angoumois. Les retraités sont usés par un pouvoir d'achat qui s'effiloche au rythme d'un trop long gel des pensions. «Et cette ponction, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.»

Dans les rangs des manifestants, tous le disent. «Plus ça va, plus on doit faire attention, se priver pour ne se concentrer que sur l'essentiel. On va moins au resto, on regarde plus les promos dans les magasins mais aussi pour les vacances», illustre Sylvie. «On savait à quoi s'attendre en votant pour ce Président, râle Michel, de L'Isle-d'Espagnac. Maintenant, ça grogne de partout. Si jamais toutes ces luttes se fédèrent, Macron aurait du souci à se faire.»

Arlette Devoye

« Bien d'autres problèmes derrière



«Avec une retraite de 1 800 € par mois, je me considère plutôt bien lotie, admet Arlette Devoye, domiciliée à Magnac et retraitée depuis dix ans. Je peux absorber les 25 € que je touche

en moins depuis la hausse de la CSG. Ce qui ne m'empêche pas bien sûr de regarder de près toutes mes dépenses. J'ai tout de même un loyer à 400 €, des frais de voiture, des charges de tous les jours. Si je manifeste, c'est par solidarité avec ceux qui ont moins et qui sont autrement pénalisés, mais aussi parce que derrière ce problème de la hausse de la CSG, il y en a bien d'autres. Malgré l'évolution du coût de la vie, les retraites n'ont pas été revalorisées depuis des années.»

Patrick Curgali

« Dans six mois ce sera autre chose



Il a passé quarante ans chez Porcher à Angoulême et il a les nerfs, Patrick Curgali. L'ancien ouvrier angoumois râle «d'avoir travaillé toute une vie pour recevoir un mépris

pareil». «C'est choquant! Moi je touche 1 300 € et là-dessus, 20 € de moins, ça paraît peu mais c'est en réalité non négligeable quand on compte à la fin de l'année. J'ai tous les mois pas loin de 800 € de charges, plus les dépenses de l'ordinaire. Ça ne laisse pas grand-chose derrière. Et puis bon, il faut bien se dire que s'ils commencent à nous retirer ça aujourd'hui, dans six mois ce sera autre chose. Macron, c'est un gars de droite, c'est un gars pour les riches.»

Michelle Nompex

« Seule, je ne m'en sortirais pas



Elle n'a que 500 € de retraite et Michelle Nompex, de Nersac, le dit tout net: «J'ai la chance d'avoir un mari, qui a une retraite plus confortable que la mienne. Seule,

je ne m'en sortirais pas.» Si elle n'est pas concernée personnellement par la hausse de la CSG et qu'elle ne dit rien de la pension de son époux parce que «c'est un peu personnel», elle confirme «qu'il faut faire attention sur tout». «Avec une petite retraite comme la nôtre, on ne peut pas se payer de sorties, alors on reste chez nous. On a malgré tout les moyens de vivre. On voit autour de nous des gens qui sont bien plus mal lotis. C'est aussi pour eux que nous protestons aujourd'hui.»

Jean-Bernard Fernandez

« On nous a menti



Jean-Bernard Fernandez, adjoint au maire de Sers, s'estime dupé. «On nous avait dit que ceux qui touchent moins de 1 200 € par mois seraient épargnés, et on n'avait jamais

entendu parler d'histoires de couples. Dans les faits, c'est faux, c'est le revenu fiscal de référence qui compte. Donc on a des conjoints qui sont impactés même avec 900 € de retraite. Chez nous, c'est environ 600 € de perdus par an. Et la soi-disant compensation sur les impôts locaux, c'est vite vu: 30 % de 810 €, faites le calcul, le compte n'y est pas. C'est scandaleux qu'on nous prenne à nous pour redonner aux riches, on n'avait jamais vu le libéralisme hissé à ce point! »

Richard Nordlinger exclu de la vice-présidence de la CAF

Il sera resté moins de deux mois dans les instances dirigeantes de la Caisse d'allocations familiales (CAF) Charente. Richard Nordlinger (Photo CL), élu fin janvier deuxième vice-président de la CAF au nom de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), a été exclu mercredi de l'organisme. La raison: le patron de la société barbezilienne spécialisée dans le négoce de bois de placage est en litige avec le RSI, le régime social des indépendants, devenu la Sécurité sociale des indépendants. Il ne s'est pas acquitté de ses cotisations et, selon les dispositions instaurées par la CAF, on ne peut siéger au conseil d'administration qu'à condition d'être parfaitement en règle. Hors-la-loi, Richard Nordlinger? Il réfute l'accusation: «Le RSI me réclame 10 000 € quand je n'en dois que 3 000. J'ai envoyé un courrier au tribunal de la Sécurité sociale pour contester la somme demandée», explique-t-il. Dans l'attente d'une réponse, il n'a rien versé. «J'ai juste fait une bêtise: je



n'ai pas envoyé mon courrier de contestation en recommandé. Ils disent ne pas l'avoir reçu.» Richard Nordlinger insiste: «Je ne veux pas laisser penser que je suis un patron voyou. Ça fait dix-sept ans que je suis à mon compte, j'ai toujours payé mes cotisations sans délai.» Patrick Laguerche, le président de la CPME 16, prend acte de cette exclusion mais en minimise la portée, considérant qu'un tel litige peut arriver à n'importe quelle entreprise.

Toujours «pas entendus», les personnels remettent ça



Ils étaient une centaine mobilisés dans les rues d'Angoulême hier après-midi et sont allés grossir les rangs des retraités en colère.

Photo Renaud Joubert

Ils étaient 300 sur le pied de guerre le 30 janvier dernier.

Trois fois moins hier après-midi devant l'Agence régionale de santé (ARS) à Angoulême avant de rejoindre – sous les applaudissements – les rangs des retraités en colère (lire page précédente).

Mais les salariés des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) gardent intacte leur détermination à réclamer une «prise en charge humaine et décente des aînés».

Issus tant du milieu public que privé ou associatif, les aides-soi-

gnants, agents et autres personnels rassemblés sous la bannière des organisations syndicales exigent toujours la mise en place d'un «financement pérenne et solidaire pour la prise en charge de la perte d'autonomie», celle d'un ratio «d'un personnel pour une personne accompagnée», mais aussi une revalorisation des salaires doublée d'une amélioration des carrières et des conditions de travail du personnel. Ils réclament enfin que soit mis un terme aux suppressions de postes génératrices, à leur sens, d'un véritable étranglement.

■ EurekaTech, la technopole de GrandAngoulême est née ■ Il s'agit d'un grand réseau en faveur de la création et du développement des entreprises sur le territoire ■ Elle affiche de grandes ambitions.



Jean-François Dauré, Alain Rousset, et le gratin du monde de l'entreprise local ont lancé EurekaTech, hier au Moulin de l'abbaye, à La Couronne.

Photos Majid Bouzitt

Rousset: «Lâchez-moi les baskets avec Magelis»

Le soutien aux entreprises, il connaît, c'est même son credo à la tête de la région Nouvelle-Aquitaine. Alain Rousset est venu applaudir la naissance d'Eureka, hier à La Couronne. Enjoué, le président a carrément lancé que «la technopole angoumoisine va réussir à révolutionner un tas de choses». Sa force? Ses entreprises du numérique. «Ce pôle images Magelis» dont la Région et le Département se disputent la gouvernance. Ce qu'il a contesté. «Qu'on me lâche les baskets avec ça. La Région n'en a aucune envie. Il y a un historique entre l'agglomération, la ville, le département.» Cela n'empêchera pas «une équipe dédiée de la Région de venir travailler ici». Une équipe qui accompagnera les entreprises de l'image, avec des chargés de mission développement économique et numérique, ainsi que l'agence régionale Livre Cinéma Audiovisuel.

EurekaTech, pour doper l'économie

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

L'heure est venue de penser autrement le développement économique. Hier au Moulin de l'abbaye de La Couronne, le gratin du milieu économique angoumoisin et a assisté aux premiers pas d'un nouveau bébé mis au monde par GrandAngoulême et appelé à grandir très vite. Il s'appelle EurekaTech. Son bureau est constitué de quelques-unes des plus belles boîtes d'ici. Et a plein d'idées pour doper les entreprises d'ici. Voici lancée la 9^e Technopole de Nouvelle Aquitaine, le 45^e de France. Son but, c'est de secouer l'économie locale pour qu'elle fasse un maximum de bulles. La révolution numérique est passée

«C'est un moment très fort pour notre territoire, c'est un outil opérationnel au service des entrepreneurs.»

par là. Voilà le constat. Il faut aller chercher la croissance «au croisement des filières». L'exemple, localement, c'est la Passerelle du futur, un outil de pilotage de bateau entièrement tactile et interactive, réalisée par Naval Group à Ruelle et six entrepri-

ses angoumoises du Pôle image. Soit l'alliance d'un grand groupe de défense et d'entreprises aux compétences très diverses, ont rappelé Gilles Ferrari le n°2 de Naval Group Ruelle et Romain Soulié de studio Nyx. «Chez vous l'enjeu, ce n'est pas le start. C'est le up», diagnostique Alain Rousset. Le président de la Région, qui avait lancé la technopole de sa commune de Pessac il y a 28 ans, est venu encourager celui d'Angoulême. En clair, des entreprises qui se créent, il y en a plein. Désormais, il faut les faire grandir.

Accompagner, animer, attirer

Ce sera le boulot de EurekaTech qui s'est fixée pour mission «d'ac-

compagner, animer, attirer» selon les mots de Yannick Conseil qui dirigera ce technopôle au sein duquel seront détachés trois autres salariés de GrandAngoulême. Autrement dit faciliter la croissance des entreprises innovantes, les mettre en réseau, en séduire d'autres grâce à un «marketing territorial» qui mettra en avant les compétences locales. Car Angoulême, et plus globalement la Charente, ont de sacrés atouts avec les entreprises de l'image, celles du packaging, les industries de l'énergie, les spiritueux et le luxe. Autant de secteurs «sur lesquels on veut s'appuyer», projette Jean-François Dauré convaincu que la naissance d'EurekaTech est «un moment très fort pour notre territoire». Cette «optimisation des synergies

entre entreprises, établissements de formation supérieure et collectivités» doit permettre de créer «un outil opérationnel» au service des entrepreneurs. En s'inspirant des exemples nantais (lire plus bas) et bordelais. «Chez nous, depuis 1989, la technopole a accompagné 432 entreprises, plaide Stéphane Rochon, son directeur. 72 % d'entre elles sont toujours actives. Et le taux de survie à cinq ans est de 90 %», alors qu'au niveau national, il n'excède pas 71 % après trois ans d'existence. La feuille de route est «ambitieuse», reconnaît Joël-Denis Lutard, directeur de projet à Schneider Electric, qui présidera EurekaTech. On attend désormais d'en voir les effets.

«Une priorité» pour l'agglomération

«Deux ans» que Jean-François Dauré fait plancher le service économie de GrandAngoulême sur ce projet de technopole. Avec le concours de la Chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers, l'agglomération, Magelis, la Région et l'Union patronale, avec le fleuron des entreprises locales, et avec l'université de Poitiers. Il en est persuadé: EurekaTech est le dernier étage d'une fusée censée faire décoller l'économie dans l'agglomération. «C'est notre priorité depuis 2014. On a étendu la pépinière de Girac où

verra le jour un technoparc (1 800 m² composé d'ateliers pour start-up qui verra le jour en 2019). On a lancé le quartier d'affaires de la gare. On a un programme d'incubations d'entreprises ouvert aux étudiants, salariés, demandeurs d'emploi. On finance des programmes de recherche sur les projets de transition énergétique.» Désormais, estime le président de l'agglomération, tout est fait pour que les chiffres d'affaire bondissent dans les entreprises locales. Et que l'emploi suive.

Caroline Six, technopôle de Nantes

«Accompagner dans les étapes clés

«La technopole n'est pas une CCI, un club d'entrepreneurs, ou des institutionnels. C'est tout ça à la fois. (...) On a longtemps appliqué une vision en silo au monde de l'entreprise. Il faut penser transversal. Les innovations se font au croisement des filières (...). Une technopole permet d'accompagner les entreprises dans les étapes clés: la levée de fonds, l'accélération du développement, la structuration des équipes et le deuxième tour de table.»



Joël-Denis Lutard, Schneider

«Des synergies énormes

«On doit s'inspirer des formidables modèles nantais et bordelais. Avec EurekaTech, on peut apporter des business model et de la mise en réseau aux créateurs de start-up. On peut les accompagner. Il y a eu une révolution du monde industriel. On s'y inscrit. Il y a ici des synergies énormes à créer entre le monde de l'image et nos sociétés.»



■ En neuf mois, trois magasins nocturnes sont nés au centre de Cognac ou à côté
■ Avant, il n'y avait que Total ■ Parmi les nouveaux, Proxi s'en sort le mieux.

Les épiceries rayonnent au creux de la nuit

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

A condition d'avoir quelques pièces en poche, il n'est plus possible de se faire surprendre par la faim ou la soif, la nuit en centre-ville de Cognac. Depuis l'ouverture de Coco' Snack, mi-octobre rue Aristide-Briand, on peut même se rassasier 24/24h grâce à neuf machines automatiques et des micro-ondes.

»

Le dimanche soir, on vend une bonne vingtaine de bouteilles d'alcool.

En face, l'épicerie de nuit de Samir Mendjel est à peine plus ancienne et ouverte depuis à peine moins longtemps. Depuis août, l'enseigne est allumée jusqu'à 1 h en semaine et 2 h le week-end. Enfin, la supérette Proxi, avenue Victor-Hugo, ouvre de 7h30 à 22 h, tous les jours depuis juillet. «Ça a bien changé, la nuit, hein ?



Rue Aristide-Briand, face à l'épicerie de nuit ouverte en juillet, les gérants de Coco' Snack ont installé neuf machines automatiques accessibles 24/24h. Qui dépannent bien, mais les deux commerçants comptent sur l'été pour améliorer leurs ventes. Photo M. B.

s'esclaffe Abdé derrière le comptoir de la station Total de l'allée des Corderies, où l'épicerie fonctionne jusqu'à 22 h depuis deux décennies. Avant, on était les seuls. Il y a eu un livreur, un mo-

ment, mais ne le voit plus.» L'employé, qui ne dira pas son nom et travaille le soir depuis dix-neuf ans, a vu évoluer sa clientèle au fil des saisons. Mais pas diminuer, malgré la concurrence de la rue piétonnière.

«Moyen... très moyen»

«En moyenne, il y a 20 à 30 passages par jour, constate Tatiana Cohin, gérante de Coco' Snack avec son époux Thomas. Au début, surtout la nuit. Aujourd'hui, c'est lissé sur la journée.» Le couple de trentenaires est venu à Cognac avec un concept «tout automatique» aperçu à Brest. Et si le démarrage est encourageant, «il faudrait quand même un peu plus de chiffre d'affaires, on attend l'été pour faire le bilan», poursuit la Normande d'origine, qui ne propose pas d'alcool en magasin. Après huit mois d'ouverture, «c'est moyen... très moyen», du côté de Samir Mendjel, dont la famille

tient une épicerie similaire à Saintes, «avec un chiffre d'affaires trois fois plus élevé». «Je travaille sur tout de 22 h à 0h30, c'est là que ça se joue pour moi», poursuit le jeune patron, qui regrette l'apathie nocturne du centre. Car certains soirs, il n'y a personne. Reste le week-end, où la vente d'alcool prédomine. Et encore. «Si je vends six ou sept bouteilles à 15 € un samedi soir, c'est un bon jour. Ça fait peu», souffle le gérant, qui compte également sur l'été pour se rattraper. Parmi les trois nouveaux comptoirs de nuit, c'est finalement Proxi qui s'en sort le mieux. «Il y a de la clientèle, sourit l'employée Mallauray Mallet, l'une des quatre salariées de la supérette gérée par Laetitia Rotureau, qui exploite un autre Proxi à Jonzac (17). Beaucoup de monde le week-end et bien sûr, beaucoup d'achats de dernière minute et d'alcool (...). Le dimanche soir, on vend une bonne vingtaine de bouteilles, c'est la meilleure tranche horaire de la semaine.»

Sécurité: pas de problème particulier, selon la police

Deux établissements de nuit, ça attire la délinquance, pourrait-on penser. Pas forcément, réfute la police. «En tout cas, ce n'est pas très visible», affirme le commandant Frédéric de Vargas. Pourtant, la rue Briand a déjà servi de repère pour les trafics. Récemment encore, un homme a été arrêté à proximité avec 90 cachets d'ecstasy (lire CL de mardi). Mais les commerçants ne signalent rien non plus. Ni drogue, ni violence, ni tapage. «Au début, on

nous a cassé la vitrine d'une machine», se souvient Tatiana Cohin (Coco' Snack). Les vitres ont été renforcées, en plus des caméras de surveillance. «Aucun problème, que dalle», assure aussi Samir Mendjel. «Jusqu'à la fermeture, à 2 h, en tout cas, c'est calme. Plus qu'avant, même, m'ont dit les voisins.» S'il voit bien traîner «quelques jeunes âgés de 15, 16 ans» en fin de semaine, le gérant leur a demandé de s'éloigner et n'a plus de souci depuis.

Elles & ils

■ Nathalie Jabli,



la représentante du mouvement «France insoumise» Pays de Cognac (Photo CL), annonce l'organisation de trois points de vote à Cognac, dans le cadre de la votation citoyenne (physique et numérique) organisée jusqu'au 18 mars sur le thème de la sortie du nucléaire. Ils se tiendront aujourd'hui, place du Champ-de-Foire (10h à 13h), demain samedi, place d'Armes et dimanche sur la place du Solençon sur la même tranche horaire.

■ Carlos Da Silva,



peintre autodidacte originaire de Boutiers-Saint-Trojan (Photo CL), expose ses huiles, aquarelles et autres techniques, au couvent des Récollets à Cognac du lundi 19 mars au samedi 24. Cet ancien de la Palette cognacaise, maintes fois récompensé lors de salons, festivals et concours régionaux, a réalisé de nombreuses œuvres à travers les deux Charentes ces trois dernières années. Le vernissage de l'expo aura lieu mardi 20 mars à 18h30. Entrée gratuite.

Touche pas à ma retraite

■ Entre 39.000 et 68.000 retraités ont manifesté hier pour défendre leur pouvoir d'achat ■ Ils ont été rejoints par les personnels d'aide aux personnes âgées.

«**N**i privilégiés ni assistés», entre 39 000 et 68 000 retraités, selon les chiffres

de la police et des syndicats dans une trentaine de villes, ont battu le pavé pour dire non à la «baisse de leurs pensions», accompagnés dans de nombreux cas de salariés des maisons de retraite.

Ils étaient entre 2000 et 3000 à Tours, plus de 1000 à Marseille, 2000 à Clermont-Ferrand... À Paris, entre 7200 personnes, selon la préfecture de police, et 30 000, selon les syndicats, ont ainsi défilé de Montparnasse aux Invalides, s'estimant «mal (re) traités».

En ligne de mire, la hausse de 1,7 point de la CSG pour 60 % de retraités, destinée à compenser la suppression des cotisations chômage et maladie du privé et qui avait déjà fortement mobilisé en septembre.

À Nice, peu habituée aux grands cortèges, un millier de personnes, selon la police, ont bravé une météo exécrable, brandissant des pancartes «Macron t'es foutu, les vieux cons sont dans la rue». À Marseille, un carton proclamait: «Paradis pour les uns, pas un radis pour les autres».

«On est ponctionné assez durement» après des années à cotiser, s'est insurgé à Lille Fabrice Danon, 65 ans, retraité de l'enseignement, privé de «400 euros par an».

Emmanuel Macron a redit mercredi



À Paris, entre 7.200 et 30.000 personnes ont défilé de Montparnasse aux Invalides.

Photo AFP

qu'il «assumait» ses réformes et a demandé «un effort pour aider les jeunes actifs». «Il y en a qui râlent et qui ne veulent pas comprendre, c'est la France», a-t-il remarqué.

Les motifs de mécontentement se sont accumulés ces dernières années: gel des pensions, suppression de la demi-part des veuves ou encore décalage de la revalorisation des retraites d'octobre 2018 à janvier 2019 pour augmenter le minimum vieillesse.

Il faut des moyens

Augmenter les effectifs «urgence»: c'est la «priorité» pour l'intersyndicale qui appelait à la grève dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), les services d'aide à domicile et autres structures en charge du grand âge, moins de deux mois après une première mobilisation très suivie.

«On ne peut plus admettre que des

Macron t'es foutu, les vieux cons sont dans la rue.

personnes âgées ne soient pas touchées régulièrement», que leurs repas soient expédiés, résume Mireille Stivala (CGT) au nom de neuf autres syndicats (FSU, Fédération autonome Fonction publique, CFTD, CFE-CGC, CFTC, FO, Solidaires, Union fédérale action sociale et Unsa) et de l'association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA).

Le taux de mobilisation, en comptant à la fois les grévistes déclarés et le personnel assigné, a atteint 22,5 %, tandis que le taux de participation (hors personnels assignés) était de 5,7 %, a indiqué le ministère

des Solidarités hier soir. Ces chiffres marquent un recul par rapport à la mobilisation du 30 janvier, où ces chiffres étaient respectivement de 31,8 % et 10,3 %.

La ministre des Solidarités, Agnès Buzyn, a reçu une délégation à la mi-journée pendant un rassemblement sous ses fenêtres. «Elle a reconnu» la légitimité des attentes, a rapporté le président de l'AD-PA, Pascal Champvert.

«Mais elle ne peut pas répondre au ratio» d'un personnel pour un résident, contre 0,6 en moyenne actuellement, réclamé par les syndicats, en plus de meilleurs salaires ou de l'abrogation de la réforme du financement des Ehpad. Un rapport parlementaire publié mercredi propose de doubler le ratio de soignants en quatre ans. Soit plus de 200.000 recrutements, pour 7 à 10 milliards d'euros, quand la ministre met en avant le manque de «moyens budgétaires».

Agnès Buzyn promet pour l'heure

de neutraliser les «effets négatifs» de la réforme du financement affectant un quart des Ehpad.

Elle a en outre annoncé dans un communiqué jeudi «un cadre de travail en commun avec l'Assemblée des départements de France» sur le financement de la dépendance et promis pour début avril des «orientations stratégiques» sur la prise en charge du vieillissement.

Faible mobilisation des lycéens

L'appel de syndicats à la mobilisation contre la réforme de l'accès à l'université et le bac nouvelle formule trouvait peu d'écho hier, une manifestation à Paris ayant réuni quelques centaines de personnes.

Les appels au blocage des lycées et universités n'ont eux aussi rencontré qu'un faible succès. Selon le rectorat de Paris, «deux tentatives» de blocage de lycées ont eu lieu dans la matinée dans la capitale. D'après le syndicat lycéen Fidl, «une cinquantaine» de lycéens étaient totalement ou partiellement bloqués dans toute la France.

À Rennes, environ 70 étudiants ont bloqué l'accès à l'université Rennes-2 en plaçant des tables, chaises et poubelles devant les entrées des bâtiments, selon le syndicat étudiant Unef.

À Paris, seules quelques centaines de personnes ont manifesté. Elles dénonçaient la «sélection» introduite par Parcoursup, la nouvelle plateforme qui permet aux élèves de formuler leurs vœux pour entamer des études après le bac.

SNCF: une grève de «deux jours sur cinq»

L'intersyndicale des cheminots a opté hier pour un mouvement dur, une grève au rythme de «deux jours sur cinq» d'avril à juin, contre la réforme de la SNCF que l'exécutif entend mener tambour battant par ordonnances. «L'intersyndicale constate que le gouvernement n'a aucune volonté réelle de négocier» et «porte la responsabilité d'un conflit intensif sur une très longue durée», a déclaré Laurent Brun, secrétaire national de la CGT Cheminots, principal syndicat de la SNCF, après plus de deux heures de réunion avec les trois autres syndicats représentatifs du groupe, l'Unsa, SUD-Rail et la CFTD Cheminots.

C'est «une mobilisation innovante», a souligné Didier Aubert (CFTD Cheminots, 4e syndicat). La grève doit couvrir du 3 avril au 28 juin, c'est-à-dire comprendre les vacances de printemps et les différents ponts du mois de mai. En tout, la grève s'étalera sur 36 jours. «Clairement, on attend une ouverture de la part du gouvernement (...) S'il veut éviter ça, c'est au gouvernement d'ouvrir des négociations», a insisté M. Aubert.

De son côté, SUD Rail (3e) a précisé qu'il souhaitait que les salariés grévistes décident eux-mêmes en assemblée générale le 4 avril s'ils veulent une grève reconductible tous les jours ou «s'ils s'inscrivent

dans ce calendrier». Le syndicat «posera un préavis de grève reconductible pour permettre aux salariés de décider», a indiqué son porte-parole Erik Meyer.

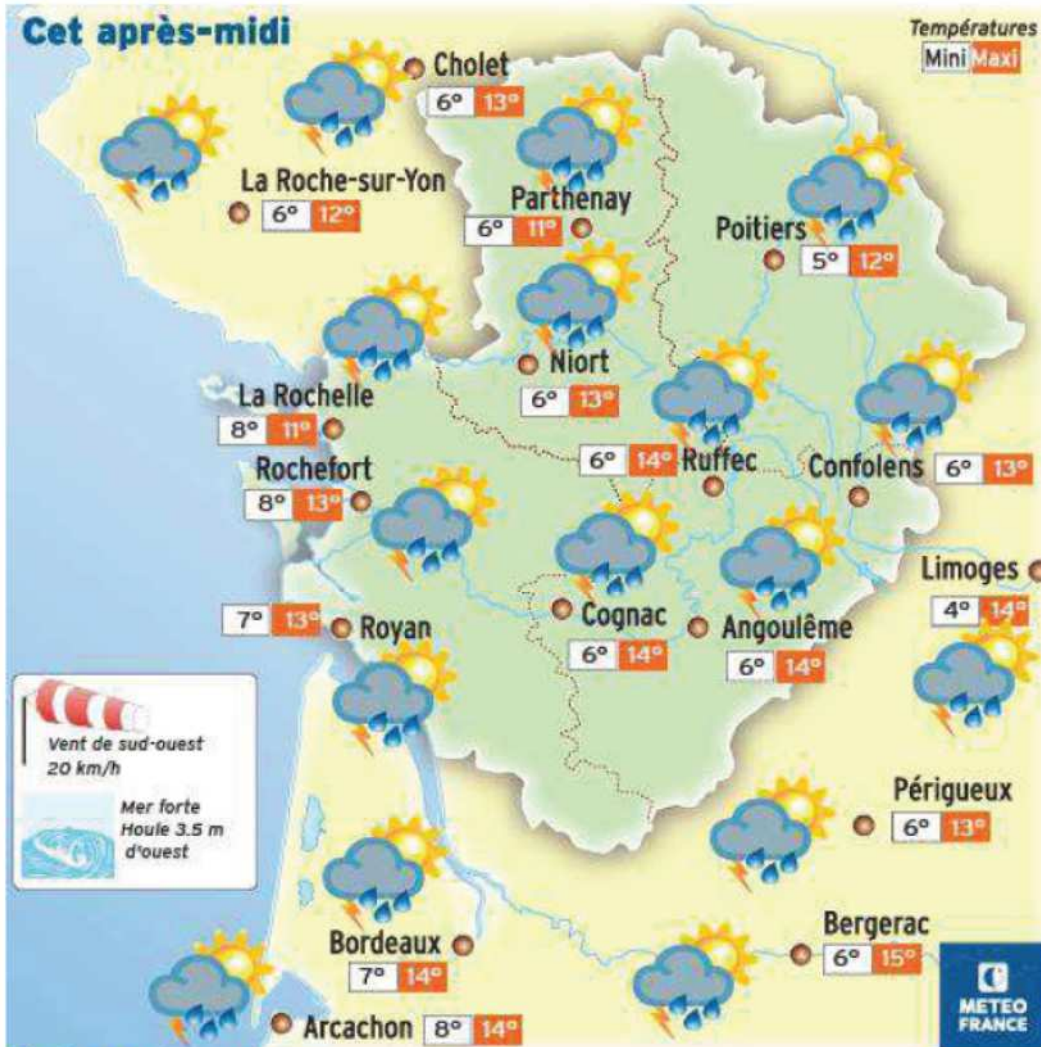
Une décision incompréhensible

Estimant la grève «un peu décalée par rapport à la concertation qui est engagée» avec le gouvernement, le patron de la SNCF Guillaume Pepy a assuré au JT de TF1 que c'était «une mauvaise nouvelle, une mauvaise chose pour les 4,5 millions de Français qui prennent le train tous les jours». La ministre des Transports Elisa

beth Borne a déploré sur BFMTV une «décision qui manifestement vise à pénaliser les usagers», la jugeant «incompréhensible».

Dans la matinée, les dirigeants de la SNCF lui avaient remis un «programme de travail» contenant sept piliers, bases du «projet stratégique» qu'ils doivent présenter en juillet. Le Premier ministre Edouard Philippe a demandé à la SNCF d'aligner ses coûts sur les standards européens, quand «faire rouler un train en France coûte 30 % plus cher qu'ailleurs». Guillaume Pepy avait expliqué qu'il comptait négocier avec ses troupes un «pacte d'entreprise», comme La Poste l'a fait en 2015.

Cet après-midi



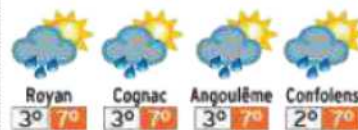
Toujours des averses.

Ciel bien chargé ou variable, avec des averses parfois soutenues ou des orages. Le temps se calme en soirée. Risque de rafales à 60 km/h sous les giboulées.

Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



Jeudi



SNCF : grève deux jours sur cinq à partir du 3 avril

TRANSPORTS Vingt-quatre heures après la présentation du projet de loi, les syndicats appellent à la grève jusqu'au 28 juin, une période qui englobe les vacances de printemps et ponts de mai

PIERRE TILLINAC
p.tillinac@sudouest.fr

Pas de surprise. Les quatre syndicats représentatifs de la SNCF (CGT, Unsa, SUD-Rail et CFDT) appellent à la grève contre le projet de réforme de la SNCF annoncé fin février par le premier ministre. La décision qui a été prise hier soir était inéluctable. Mardi, Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT avait déjà accusé le gouvernement de « choisir l'affrontement » quand SUD Rail annonçait vouloir une « grève reconductible et dure face à un gouvernement dur et inflexible ». Restait seulement à en définir les modalités.

1 Une « mobilisation innovante »

Alors que tout le monde s'interrogeait sur leur capacité à mener une grève longue, les syndicats ont finalement opté pour une « mobilisation innovante » qui s'inscrit dans la durée sans être d'un seul bloc. « Clairement, on attend une ouverture de la part du gouvernement », commente Didier Aubert, de la CFDT cheminots. « C'est au gouvernement d'ouvrir les négociations ». Si le geste attendu ne vient pas, la grève devrait donc démarquer le 3 avril. Elle pourrait se poursuivre jusqu'au 28 juin sur le rythme de deux jours sur cinq. Le mouvement est donc prévu pour s'étaler sur 36 jours pendant une période de près de trois mois qui englobe les vacances de printemps et les différents ponts du mois de mai. « Les cheminots sont inquiets. Ils sont prêts à se mobiliser à tous les niveaux », affirme Séverine Rizzi, secrétaire du syndicat CGT cheminot de Bordeaux. « Et en plus, à mon avis, le contexte général fait qu'un élargissement du conflit n'est pas impossible ».

2 Les raisons de la colère des syndicats

Le projet de loi qui suscite la colère des syndicats a été présenté mercredi en conseil des ministres. Il doit être débattu en avril à l'Assemblée nationale et en mai au Sénat. Pour l'instant le texte se résume à huit articles qui énumèrent sur quatre pages les points à réformer. Il prévoit, entre autres, l'arrêt des recrutements au statut de cheminots pour les nouveaux agents et prépare l'arrivée de la concurrence. Pour le gouvernement, qui entend poursuivre la concertation jusqu'à

la fin du mois d'avril, l'objectif est simple : « c'est un meilleur service public ferroviaire au meilleur coût pour les usagers et les contribuables », résume Elisabeth Borne, ministre des Transports. « C'est aussi une SNCF plus efficace, plus unifiée et ayant tous les atouts dans l'ouverture à la concurrence ».

Depuis le début, les syndicats s'opposent à plusieurs dispositions prévues et principalement à tout ce qui touche à leur statut. Le texte présenté mercredi en conseil des ministres étant fidèle à la première mouture évoquée dans les semaines précédentes, ils reprochent en plus au gouvernement de ne pas tenir compte de leur avis. Ils ont en outre très mal pris le fait que le gouvernement envisage d'avoir recours aux ordonnances. Hier matin, la ministre des Transports a malgré tout encore une fois appelé au dialogue estimant que « beaucoup de sujets doivent faire l'objet d'une concertation ».

3 Les bases du projet stratégique

Parallèlement à ce projet de loi qui cherche à définir un nouveau cadre « économiquement assaini avec une gouvernance plus simple et plus responsabilisante », la réforme vise également à « accélérer la transformation de la SNCF ». Selon le gouvernement, pour se « réinventer », elle doit moderniser le dialogue social, renforcer la productivité industrielle ou aligner ses coûts sur les standards européens puisque les coûts pour les activités voyageurs sont aujourd'hui supérieurs de l'ordre de 25 à 30 % à ceux de ses futurs concurrents.

Ce projet stratégique demandé à la direction de la SNCF devrait être bouclé avant l'été. Hier matin, Guillaume Pépy en a présenté les sept piliers en précisant qu'il comptait négocier avec les syndicats un « pacte d'entreprise » qui en constituerait le ciment. L'accent est principalement mis sur la numérisation, la simplification de l'organisation ou un enrichissement de l'offre à la clientèle. Il aborde plusieurs sujets qui ne font pas l'unanimité chez les syndicats et qui viennent leur donner de nouveaux motifs de s'opposer à la réforme. « Gouvernement et direction marchent main dans la main » commente la CGT cheminots, qualifiant M. Pépy de « VRP multicaltres de la stratégie ultralibérale du gouvernement qui vise à déboulonner la SNCF ».



Le spectre du mouvement de 95

1995... La date est restée dans toutes les mémoires, et plus de 20 ans après la grève qui a bousculé la France pendant plus de trois longues semaines, cette année-là fait toujours figure de référence.

Le 15 novembre à l'Assemblée nationale, Alain Juppé, premier ministre, présente un plan pour réformer la sécurité sociale et propose un alignement sur le privé des retraites du secteur public et des régimes spéciaux. Une semaine plus tard, la grève commence à la SNCF. D'autres secteurs suivent : la Poste, France Télécom, la RATP... Dans les transports, où les cheminots font le lien avec le contrat de plan État-SNCF, le mouvement s'étend et se prolonge. La France se retrouve paralysée alors que quelques mois plus tôt Jacques Chirac s'était fait élire président de la République sur le thème de la fracture sociale.

Les trains ne roulent plus. Les métros non plus. Des manifestations rassemblent des centaines de milliers de personnes dans tout le pays. On n'avait plus vu une mobilisation de cette ampleur depuis 1968. Les usagers se débrouillent comme ils peuvent pour se déplacer et aller chaque jour au travail, mais ils restent finalement plutôt favorables au mouvement.

Une formule fait son apparition et va connaître un vrai succès : la grève par procuration. Tous les commentateurs soulignent que les salariés du privé, à l'écart du mouvement, comptent sur les cheminots pour contraindre Alain Juppé à faire machine arrière. Le 15 décembre, le gouvernement



Le 29 novembre 1995 en gare de Rennes.

PHOTO MARCEL MOCHET/AFP

renonce à la réforme des retraites mais le conflit ne se termine vraiment qu'une semaine plus tard après un sommet social organisé à Matignon.

Ce scénario peut-il se reproduire en 2018 ? C'est la question que tout le monde pose aujourd'hui et à laquelle personne ne peut vraiment répondre. Selon un sondage réalisé récemment, une majorité de Français jugeraient « injustifiée » une grève à la SNCF.

22 mars : la fonction publique dans la rue

Sept syndicats de la fonction publique organisent une journée d'action avec grève ce jeudi 22 mars. Seules la CFTD et l'Unsa avaient décidé de ne pas s'associer au mouvement mais dans plusieurs villes les militants ont malgré tout appelé à y participer. Cette mobilisation avait été décidée début février quelques jours après la présentation de la réforme qui prévoit notamment la mise en place d'un plan de départs volontaires pour les fonctionnaires et un recours accru aux contractuels.

Les quatre syndicats représentatifs de la SNCF mobilisés contre la réforme du groupe ferroviaire rejoints par FO appellent également ce jour-là à une manifestation nationale des cheminots à Paris. Trois des quatre syndicats représentatifs



Manifestation des fonctionnaires, le 10 octobre dernier à Bordeaux.

ARCHIVES.FABIEN.COTTEREAU

à la RATP ont décidé cette semaine de les soutenir et appellent à la grève le 22 mars « contre la réforme du ferroviaire et pour la défense du service public de transport ».

SNCF

1 RÉFORME PAR ORDONNANCES + 1 PLAN STRATÉGIQUE CONCERTÉ

Le gouvernement aura recours aux ordonnances pour réformer la SNCF, avant l'été. Pendant ce temps, un projet stratégique sera élaboré, en concertation avec syndicats et salariés,

■ Une réforme par ordonnances d'ici l'été

Le projet de loi vise à « améliorer le fonctionnement du groupe public ferroviaire ».



Changement de forme juridique de la SNCF

Ouverture à la concurrence « maîtrisée » obligatoire en 2023. Possible dès 2020 pour les TER et en 2021 pour les TGV.



Fin des recrutements au statut de cheminot mais le statut des cheminots n'est pas remis en cause.

« Petites lignes »

Pas de « réforme des petites lignes ». Le rail au cœur de la stratégie des régions pour le développement des mobilités.

Sources : gouvernement, médias.



■ Un plan stratégique → « Nouvelle SNCF » d'ici fin juillet

Objectif : accélérer la transformation de la SNCF, sa modernisation.

Amélioration de la qualité du réseau ferré.

Digitalisation de l'entreprise.

Priorité aux transports du quotidien.

Élaboration d'offres porte-à-porte. (enrichissement des offres à la clientèle)

Plus de pouvoirs pour les managers de proximité. grâce à un système décisionnel simplifié, plus décentralisé.

Nouvelle organisation du travail...

Pas de privatisation de la SNCF.



« Ça ne peut plus continuer »

ALAIN ROUSSET Le président de la Nouvelle-Aquitaine est favorable à l'ouverture à la concurrence des TER. Il s'en explique

« **Sud Ouest** » La ministre des transports Elisabeth Borne veut ouvrir les TER à la concurrence dès 2019. Qu'en pensez-vous ?

Alain Rousset C'est une bonne idée car c'est peut-être la seule façon de faire bouger l'organisation de la SNCF. Le vrai problème de la SNCF, ce n'est pas la rémunération des cheminots, même s'il y a des besoins d'harmonisation avec d'autres catégories sociales, mais c'est son organisation lourde, coûteuse et peu transparente. Le même service en Allemagne coûte entre 20 et 30 % moins cher au contribuable. Et c'est un service plus régulier, tout aussi sécurisé et qui a permis à l'Allemagne de sortir de la dette de son opérateur ferroviaire.

Cette ouverture à la concurrence sera-t-elle suffisante ?

Non. N'oublions pas que l'État s'est aussi défaussé sur la SNCF pour la réhabilitation de ses infrastructures. Or, quand on fait un investissement ferroviaire, c'est pour un siècle. Il doit donc y avoir des financements intelligents. Je plaide pour qu'il y ait une vignette carbone sur les 9 300 camions qui traversent la Nouvelle-Aquitaine et qui polluent. Ça se fait déjà en Suisse ou au Japon notamment.

Le texte prévoirait la possibilité pour les régions de racheter les petites lignes. La Nouvelle-Aquitaine peut-elle être intéressée ?

C'est encore trop tôt pour se prononcer. Mais je suis persuadé qu'on peut faire des travaux entre 20 et 30 % moins chers pour peu qu'on puisse choisir l'opérateur. Car ce qui coûte cher, c'est moins les infrastructures que le coût de la SNCF pour faire rouler les trains.

« Le vrai problème de la SNCF, c'est son organisation lourde, coûteuse et peu transparente »

Craignez-vous la disparition de certaines petites lignes ?

Oui, il y a des craintes sur Limoges-Angoulême, qui vient de fermer pour partie, sur Périgueux-Agen, sur Niort-Thouars qui est une ligne

de fret. Un service public n'a de sens que par le mot public, c'est-à-dire usager. C'est pourquoi il y a un effort à faire pour le maintien de lignes qui naturellement ne sont pas rentables.

Ces petites lignes ont donc encore du sens ?

Oui, car le train c'est une continuité. Je n'oppose pas les TGV aux lignes de territoire. Ensuite, on ne peut pas revenir au tout routier. On ne va pas continuer à agglomérer la population, à métropoliser la France. On en voit les limites, en temps perdu, en cadre de vie dégradé, en pollution...



Alain Rousset : « Aujourd'hui, nous avons besoin d'une vraie discussion avec l'État et la SNCF. » PHOTO GUILLAUME BONNAUD/« SUD OUEST »

Le TGV sera lui aussi ouvert à la concurrence, mais en 2020. Là encore vous approuvez ?

Nous sommes sur un réseau trans-européen et mon problème, c'est d'aller jusqu'à Toulouse et en Espagne. Si il y aura des réformes à faire, sur le temps de travail des conducteurs de train et sur les conditions de rémunération notamment, j'espère qu'on verra très vite arriver en gare de Bordeaux des TGV en provenance d'Espagne. Sous réserve que le pays garde le réseau et les gares.

Que dites-vous aux cheminots qui sont vent debout contre cette réforme ?

Ils ont tous bien conscience que le modèle actuel ne peut plus continuer. Mais ils savent que les régions ont sauvé les TER. Ils voient l'effort que nous avons fait sur la rénovation des machines, sur les ateliers de maintenance... Et en même temps, ils voient l'impossibilité dans laquelle nous sommes d'expliquer pourquoi autant de trains sont supprimés, parfois pour des raisons inadmissibles, et pourquoi il y a autant de retard. Aujourd'hui, nous avons besoin d'une vraie discussion avec l'État et la SNCF.

Propos recueillis par Jefferson Desport

Les retraités haussent le ton

SOCIAL De nombreuses manifestations ont eu lieu hier à travers la France. Avec des milliers de participants

Les seniors et ceux qui s'en occupent ne sont pas contents et l'ont dit hier : écoeurés de passer « pour des nantis », des milliers de retraités se sont mobilisés partout en France hier pour défendre leur pouvoir d'achat, les professionnels de l'aide aux personnes âgées étant eux appelés à la grève pour réclamer plus de moyens humains.

« Ni privilégiés ni assistés », entre 39 000 et 68 000 retraités, selon un décompte effectué à partir des chiffres de la police et des syndicats dans une trentaine de villes, ont battu le pavé pour dire non à la « baisse de leurs pensions », accompagnés dans de nombreux cas de salariés des maisons de retraite.

À Paris, entre 7 200 personnes, selon la préfecture de police, et 30 000, selon les syndicats, ont ainsi défilé de Montparnasse aux Invalides, s'estimant « mal (re) traités ».

« Comment un gouvernement peut-il ignorer un quart de ses citoyens ? », s'est interrogé Olivier Juchier (CGT) lors d'un point presse de l'intersyndicale (UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFIC, UNIR-CFE-CGC, FSU-Retraités, Solidaires, FGR, LSR et UNR-PA).

« Durement ponctionnés »

En septembre déjà, des milliers de retraités avaient dénoncé la hausse de 17 point de la CSG à compter de janvier pour 60 % d'entre eux, afin de compenser la suppression des co-



Près de 5 000 personnes ont manifesté hier dans les rues de Bordeaux. PHOTO QUENTIN SALINIER

tisations chômage et maladie du privé.

À Nice, un millier de personnes, selon la police, ont bravé une météo exécrable dans des rues peu habituées à de tels cortèges. « Macron t'es foutu, les vieux cons sont dans la rue », ou « reportons la retraite après la mort », pouvait-on lire sur leurs pancartes. À Marseille, un carton proclamait : « Paradis pour les uns, pas un radis pour les autres ».

Ils étaient entre 2 000 et 3 000 à Tours, plus de 1 000 à Marseille, près de 1 600 personnes (2 300 selon la CGT) à Caen, 2 000 à Clermont-Ferrand...

« On est ponctionné assez durement » après des années à cotiser,

Forte mobilisation régionale

De nombreux rassemblements de retraités, personnels d'Ehpad mais aussi de lycéens et d'étudiants ont eu lieu hier dans les villes du Sud-Ouest. À Bordeaux, deux cortèges distincts étaient planifiés. Les retraités se sont rendus en matinée vers la préfecture. Ils étaient près de 5 000. L'après-midi, devant l'Agence régionale de santé, c'est à l'appel d'une intersyndicale large que se sont rassemblés les personnels travaillant dans les Ehpad. À La Rochelle, entre 1 200 et 1 500 personnes ont défilé dans les rues. À Périgueux, autour de 1 500 personnes se sont rassemblées, rejointes par des personnels des maisons de retraite, notamment de Vergt. Elles étaient 650 à Bergerac. La mobilisation a été suivie par plus de 1 000 manifestants à Mont-de-Marsan, entre 1 500 et 2 000 à Pau, plus de 1 200 à Bayonne et environ un millier à Angoulême.

s'est insurgé à Lille, Fabrice Danon, 65 ans, retraité de l'enseignement, privé de « 400 euros par an ».

Emmanuel Macron a redit mercredi qu'il « assumait » ses réformes et a demandé « un effort pour aider

les jeunes actifs ». « Il y en a qui râlent et qui ne veulent pas comprendre, c'est la France », a-t-il remarqué.

« Les efforts, on les a déjà faits et on les demande toujours aux petits », s'est indigné Mohamed Jaafari, 73 ans, présent dans le rassemblement rémois.

Deuxième journée

Augmenter les effectifs « urgemment ». C'est la « priorité » pour l'intersyndicale appelant à la grève dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), les services d'aide à domicile, hôpitaux gériatriques et autres structures en charge du grand âge, moins de deux mois après une première mobilisation très suivie.

« On ne peut plus admettre que des personnes âgées ne soient pas douchées régulièrement, que leurs repas soient expédiés », résume Mireille Stivala (CGT) au nom de neuf autres syndicats (FSU, Fédération autonome Fonction publique, CFDT, CFE-CGC, CFIC, FO, Solidaires, Union fédérale action sociale et Unsa) et de l'association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA).

Le taux de mobilisation, en comptant à la fois les grévistes déclarés et le personnel assigné, a atteint 22,5 %, tandis que le taux de participation (hors personnels assignés) était de 5,7 %, a indiqué le ministère des Solidarités hier soir. Ces chiffres marquent un recul par rapport à la mobilisation du 30 janvier, où ces chiffres étaient respectivement de 31,8 % et 10,3 %.

La ministre des Solidarités, Agnès Buzyn, a reçu une délégation à la mi-journée pendant un rassemblement sous ses fenêtres. Elle n'exclut pas des « ajustements », en plus des 50 millions d'euros supplémentaires annoncés fin janvier.

Sa stratégie globale pour la prise en charge du vieillissement est attendue fin mars.

Un bon millier dans la rue pour les retraités

ANGOULÊME Hier, le cortège des retraités en colère contre la hausse de la CSG a été gonflé par les personnels grévistes des Ehpad

BERTRAND RUIZ
b.ruiz@sudouest.fr

Hier après-midi, la journée d'action nationale des retraités a attiré un bon millier de manifestants dans les rues du centre-ville d'Angoulême. Une mobilisation robuste qui a déjoué les orages intermittents pour relier la place Hergé, lieu initial du rassemblement, à la préfecture d'Angoulême.

Un peu avant 15 heures, les retraités ont été rejoints par plus d'une centaine de personnels grévistes des Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) accueillis par une salve d'applaudissements.

L'appel du 22 mars

« Un accueil pareil, c'est rare et ça fait chaud au cœur, réagit illico Jérôme Raymond, infirmier à Camille-Claudel et secrétaire de l'union départementale CGT santé action sociale. Pour nous, il s'agit de la deuxième journée de mobilisation. La première avait réuni 400 personnes à Girac, le 30 janvier. Et cela ne semble pas près de s'arrêter au regard des annonces récen-



Le cortège hier, dans le centre-ville d'Angoulême. PHOTO B. R.

tes de la ministre de la Santé. Ce gouvernement nous méprise.» Les personnes grévistes des Ehpad dénoncent de mauvaises conditions de travail et un manque cruel de personnels.

Hier, les retraités avançaient en rangs serrés, confortés par une intersyndicale quasi-unitaire (CGT, FO, FGR-FP, CFE-CGC, FSU). Tous sont d'accord pour condamner cette hausse de la CSG qui, depuis le 1^{er} jan-

vier, plombe les pensions, à commencer par les moins élevées, selon eux.

Les retraités ont mobilisé probablement au-delà de leurs espérances. Et la manifestation d'hier, qui a contourné la place New York avant de filer vers l'hôtel préfectoral, a sonné comme un coup de semonce avant l'appel à la grève unitaire du 22 mars.

B. R.

EurekaTech veut coaliser l'innovation charentaise

LA COURONNE

Le technopôle a vu le jour hier. Il espère favoriser la venue d'investisseurs

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Il s'appelle EurekaTech. Eureka parce que ça fait intelligent et Tech parce que ça fait moderne. Le 9^e technopôle de la Région Nouvelle-Aquitaine a officiellement vu le jour, hier matin, à travers la création d'une association réunissant les collectivités et le monde de l'entreprise. Il y avait beaucoup de monde penché autour du berceau au « Moulin de l'Abbaye », le campus d'entreprises de la Couronne.

Ce site, qui a poussé sur la friche industrielle laissée par les Papeteries de la Couronne, constitue l'un des trois poumons du technopôle avec le « technoparc » du Grand-Girac, à Saint-Michel, et le « quartier de l'image », à Angoulême. EurekaTech n'a pas de limite géographique fermée. Il entend emmener, dans son sillage, tout un réseau économique jusque dans le Cognaçais.

80 entreprises recensées

« L'idée a environ un an et demi. L'Agglo de Grand-Angoulême, avec Jean-François Dauré à sa tête, avait pour volonté de faire de l'innovation et de l'économie une pierre d'angle. Très vite est apparue la nécessité de rendre ce mouvement lisible. D'où le recours au concept de technopôle », décrit Yannick Conseil, responsable du développement économique à Grand-Angoulême, propulsé directeur d'EurekaTech.

L'entité s'appuie sur une réalité avec « environ 80 entreprises techno-



Alain Rousset est venu apporter son onction de président de Région au technopôle. PHOTO LOIC DEQUIER

politaines qui peuvent être accompagnées ». Et ceci dans tous les domaines d'activité, pas seulement ceux qui constituent les points forts de la Charente. « L'un des enjeux est de rendre visible et conforter ce qui existe déjà », pointe le président, Joël Denis-Lutard. Il s'agit aussi d'attirer des investisseurs et des projets innovants. « On a participé au Salon des entrepreneurs, à Paris. On a vu que le concept de technopôle est porteur », appuie Joël Denis-Lutard.

« Moins le "start" que le "up" »
En visite dans le département toute

la journée, Alain Rousset est venu apporter son onction. Le président de la Région Nouvelle-Aquitaine est convaincu de l'efficacité de ce genre de dispositif. Il mentionne volontiers un exemple qu'il connaît bien, celui du technopôle « Unitech » à Pessac, qui a vu passer plus de 460 entreprises.

« Une entreprise accompagnée est une entreprise qui a toutes les chances, non seulement de survivre mais de croître. Je suis en rupture avec la pensée française selon laquelle la création d'entreprise serait un phénomène miraculeux,

qu'il ne faudrait pas accompagner la création des entreprises, que ce serait pas bien ou qu'elles n'en ont pas besoin. La réalité du monde des affaires, c'est que quand on sort d'un labo, que l'on a une idée de produit, on se pose des questions sur comment réunir des fonds, trouver des contacts, manager une équipe. Le vrai enjeu, c'est moins le "start" que le "up". »

EurekaTech se voit lui-même comme une « start-up ». Un outil qui se veut léger et doit maintenant fédérer des financements pour poser ses jalons.

Les seniors sont désormais formés à Internet

TECHNOLOGIE Des retraités ont appris à utiliser une tablette pendant six semaines

Il y a six semaines, un petit groupe de seniors avait pris possession de la bibliothèque de Cognac. Ils étaient en quelque sorte revenus sur les bancs de l'école pour apprendre à surfer sur Internet. En guise de professeur, l'UNA Charente-Vienne. Cette association, d'habitude axée sur l'aide, l'accompagnement, les soins et les services à domicile, a été aidée par le Département afin de promouvoir les usages numériques.

Et hier matin, il s'agissait de la dernière séance de formation. Alors, nos retraités sont-ils devenus des experts du Web ? « Ça nous a permis d'apprendre quelques petites choses en plus », admet Annette, membre du club troisième âge de Gimeux. Sa collègue Geneviève, 86 ans,

est ravie : « C'était très intéressant. Maintenant, il va falloir se souvenir de tout ça... Mes petites-filles m'expliquent, mais pour elles c'est naturel et elles vont trop vite ! »

Plusieurs niveaux de formation

Bernadette, 77 ans, est un peu déçue : « J'attendais un petit quelque chose en plus, confie-t-elle. En même temps, je manque d'assurance, donc ça me bloque un peu pour avancer. Mais je conseille vraiment ces ateliers. C'est très sympathique. »

En face, le formateur, Ludovic Blanc, doit l'avouer : « Les gens partent avec un niveau très différent, alors on ne peut pas tout leur apprendre en six séances. Mais ils sont très assidus et ont bien progressé.



La formation se fait sur une tablette à l'interface simplifiée, pour accompagner les seniors. PHOTO JONATHAN GUÉRIN

Et nous venons de lancer des ateliers de niveau pour permettre à ceux qui ont déjà les bases de se pencher sur les réseaux sociaux, ou les formulaires administratifs en ligne.

Ces ateliers, gratuits, sont organisés en fonction des demandes. Il est possible de s'inscrire auprès de l'UNA en téléphonant au numéro suivant : 06 52 89 45 33.

Les gourmands ont leur rendez-vous

SORTIES Le salon du chocolat revient ce week-end. Il bénéficiera aux enfants malades



Pour la troisième édition, le Rendez-vous du chocolat, des douceurs et des saveurs fait venir 13 commerçants. PHOTO ARCHIVES J.G.

D'accord, Noël est déjà loin. Mais Pâques arrive à grands pas. Ainsi, les amoureux de chocolat pourront trouver de quoi se faire plaisir, ce week-end, au salon du chocolat. « Ce n'est pas exactement son nom, rectifie Isabelle Galy, la présidente du Lions Club Jeanne d'Albret, l'association organisatrice. Nous l'avons appelé Rendez-vous du chocolat, des douceurs et des saveurs. En effet, nous nous sommes ouverts à d'autres gourmandises. »

De nouveaux exposants viennent gonfler les allées de La Salamandre. On citera, par exemple, l'ail noir de Billom (dans le Puy-de-Dôme) ou, plus proche de nous, le baume de Bouteville. À côté, on trouvera les clas-

siques, comme Desserts & Macarons de Trois-Palis, Gourmandises & Chocolat de Gensac-la-Pallue, ou encore le safran de Cornelius, de Montboyer.

Et les gourmands pourront se déculpabiliser : tous les bénéfices de la manifestation seront distribués à des associations et structures que le Lions Club Jeanne d'Albret soutient. « Cette année, nous comptons faire bénéficier les structures d'aides aux enfants handicapés ou défavorisés », précise la présidente du Lions Club.

L'entrée étant gratuite, l'argent est en fait issu de la vente des emplacements aux commerçants et de la buvette. Une bonne excuse pour consommer (avec modération).

Jonathan Guérin

Attirer les familles pour sauver l'école

Mardi se tenait la réunion mensuelle du Conseil municipal avec, en ouverture de séance, les problèmes d'effectif de l'école et la rencontre, deux heures plus tôt, de l'inspecteur de l'académie reçu par l'équipe municipale, les enseignantes et l'Association des parents d'élèves (APE) à ce sujet. À la suite de cette rencontre, les parents d'élèves du conseil d'école ont annulé la manifestation du lundi 19 mars. Cette manifestation serait susceptible de nuire, non seulement à l'école mais également aux enseignants auprès des services de l'éducation nationale.

Rappelons que le seuil de fermeture d'une classe est de 108 élèves. Les prévisions pour la rentrée de septembre 2018 sont, à ce jour, de 103 élèves. L'objectif est donc, à ce jour, de trouver de nouveaux élèves pour arriver à atteindre voire à dépasser ce seuil de 108 élèves. Les portes ouvertes du samedi 28 avril sont maintenues.

Réunion le 19 mars

Le maire, Dominique Souchaud, pour sa part, affirme que la pérennité de l'école passe par la mise en place d'un lotissement qui permettrait d'accueillir des familles avec enfants afin que ce type de situation ne puisse pas se produire à nouveau. Ainsi, il rappelle que, lors du conseil



Un nouveau lotissement permettrait d'accueillir des familles avec des enfants, qui seraient scolarisés. PHOTO C. G.

municipal du 21 décembre, les élus ont approuvé et décidé le démarrage d'une étude pour le développement des zones de lotissement en application du plan d'occupation des sols (POS) datant de 2001 avec création d'un budget annexe pour l'année 2018. Il informe qu'en termes d'urbanisme, le POS de 2001 tombera au 31 décembre 2019. Le règlement national d'urbanisme sera applicable sur la commune au 1^{er} janvier 2020, ce qui gèlera tout potentiel développement en attendant la mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) vers 2023/2025.

Dominique Souchaud propose de

statuer sur les modalités au cours d'une commission finance, probablement le 3 avril à 18 h 30. Il suggère donc d'axer les travaux de réflexion sur la zone INA, de créer un groupe de travail calqué sur la commission « travaux » et propose à quelques riverains d'y participer. La première réunion aura lieu le 19 mars à 20 h 30.

Il propose également d'inscrire 5 000 euros en fonctionnement en qualité de « subvention de fonctionnement exceptionnelle budget annexe sur le budget primitif principal de 2018 ». Ce projet a été validé à l'unanimité.

Colette Guné

